



Il est interdit dans la Tora de rester insensible à la détresse d'autrui.

Un principe inscrit dans la Tora

## L'interdit de "non assistance à personne en danger"

*Cette règle de droit fondamentale dans une civilisation humaniste est l'un des 613 commandements de la loi juive.*

**ויקרא פרק יט**

**טז לא-תלך רכיל בעמך, לא תעמד על-דם רעך: אני, יהוה**

### **Lévitique, chapitre 19**

16) Ne va point colportant le mal parmi les tiens, ne sois pas indifférent au danger de ton prochain: je suis l'Éternel.

---

Sources : [Pentateuque Lévitique ch. 19, v. 16.](#) (Kedochim - קדושים)